

sem mag'

La lettre de la fédération des sociétés d'économie mixte • n°29 • mai 2005

Dynamisme et ambitions des Sem d'Outre-mer

Les 84 Sem d'Outre-mer ont rendez-vous en Martinique du 24 au 27 mai pour leur 8^e Conférence. Cet événement est un formidable vecteur d'échange d'expériences, de savoir-faire et permet d'appréhender aux mieux les enjeux de développement des économies d'Outre-mer.



Parmi les priorités affichées, le logement social occupe le premier rang. Malgré les efforts de rattrapage entrepris ces dernières années, les besoins sont loin d'être couverts. La croissance démographique, la décohabitation des ménages et le désir de plus en plus précoce d'autonomie des jeunes cumulés aux difficultés économiques et sociales des collectivités d'Outre-mer constituent un cocktail des plus alarmants.

A la fois préoccupées et prêtes à renforcer leur production de logements, les Sem d'Outre-mer souhaitent l'instauration d'un dispositif durable de relance du logement social similaire au volet logement du plan de cohésion sociale applicable en métropole. Il paraîtrait inacceptable que les Outre-mer soient les laissés pour compte du financement du logement social.

Les Sem ont également à cœur de renforcer leur contribution dans la gestion des équipements touristiques et culturels, activité phare des Sem de métropole. Les collectivités d'Outre-mer doivent être sensibilisées quant aux plus-values et économies d'échelles qu'elles peuvent réaliser en rationalisant la gestion de ces équipements par le biais des opérateurs «multicartes» que sont les Sem.

Enfin, fortes des réussites significatives de leurs cousines métropolitaines, les Sem ultramarines pourraient jouer un plus grand rôle dans le développement et la structuration des réseaux de transports urbains et interurbains en rassemblant en leur sein collectivités locales et opérateurs privés.

Assurément, les Sem d'Outre-mer ne manquent pas d'ambitions.

Bertho Audifax,

*député-maire de Saint-Benoît de la Réunion,
président du Comité Outre-mer de la Fédération des Sem*



Dossier

Télévisions locales : un outil citoyen au service des territoires

Nées du câble dont elles ont, pour la plupart, délégué la gestion à d'autres opérateurs, les Sem de télévisions locales de service public ont, depuis une vingtaine d'années, poursuivi leur logique de développement en s'ouvrant à la production et à la diffusion de programmes généralistes ou thématiques de proximité. Ils sont conçus comme de véritables supports d'animation de la vie économique, sociale, culturelle ou sportive de leur bassin de diffusion.



> 4
LIRE PAGE

Q Focus

Pau-Pyrénées, l'agglomération met le turbo

L'agglomération de Pau constitue, après Toulouse et Bordeaux, le troisième pôle économique du grand Sud-Ouest. L'industrie, les nouvelles technologies, l'agro-alimentaire, le commerce et les services, l'enseignement et la recherche sont autant de secteurs forts, sans oublier le tourisme, activité en pleine expansion.



> 7
LIRE PAGE



2 * Europe : Neels voit le jour

2 → Sem en direct Sem Saint-Jean activités (85) Semorly (94)

6 ✖ Sem en exemple : Semec (Cannes)

Neels voit le jour



Neels, association de droit belge constituée le 21 février dernier à Bruxelles, à l'initiative de la Fédération des Sem et de KFS, son homologue suédois, donne un cadre permanent au réseau des élus européens responsables de services d'intérêt général locaux et régionaux. Son objectif est de mobiliser de

manière optimale les élus locaux en faveur de la promotion et de la défense des entreprises publiques locales.

L'association est présidée par Carl Cedershiöld, maire honoraire de Stockholm et vice-président de KFS. Albert Mahé, président de la Fédération des Sem, a été élu à la vice-présidence.

Alsace



Jean Waline a été élu à la présidence de l'association des Sem d'Alsace (Asemra) où il succède à Jean-Louis Lorrain pour trois ans. Il est président délégué de la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS) et vice-président du conseil général du Bas-Rhin.

Aquitaine



Les Sem d'Aquitaine ont élu leur nouveau président en la personne de Jean Merchez qui succède à Bernard Garandeau, vice-président du conseil général de la Gironde. Jean Merchez est administrateur de Gaz de Bordeaux, conseiller municipal délégué de Bordeaux et conseiller communautaire.

Poitou-Charentes



Jean Dumergue a été élu président de l'association Sem Poitou-Charentes où il succède à Gilles Frappier. Il est président de la Semea (Sem pour l'eau et l'environnement d'Angoulême), maire de Fléac et conseiller de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

Congrès des Sem de l'Ouest

«Le marketing territorial, une stratégie pour les Sem» alimentera les travaux du congrès interrégional des Sem de l'Ouest qui se tiendra les 15 et 16 juin 2005 au Quartz, à Brest. Outre les Sem des Pays-de-la-Loire, de Bretagne, Poitou-Charentes, et leurs partenaires, ce congrès interrégional accueillera pour la première fois les Sem de Basse-Normandie.

Sem Saint-Jean activités (85) : une stratégie enfant offensive

Saint-Jean-de-Monts, station familiale de Vendée (7 000 habitants, 115 000 lits touristiques), mène depuis plus de dix ans une stratégie de développement touristique autour de l'enfant. Une politique kid qui s'inscrit dans un projet de territoire et devient un enjeu de développement global et durable : ce qui vaut à la Sem d'organiser les 9 et 10 juin prochains Objectif Kid, première rencontre professionnelle européenne dédiée aux attentes des petits Européens d'aujourd'hui.

Objectif Kid consacrera ses travaux au jeu chez les enfants de 6-12 ans au sein des loisirs et des vacances : comprendre les évolutions du marché, anticiper les nouvelles tendances et séduire les enfants par une offre adaptée. Avec cette manifestation, organisée en partenariat avec l'Esthua (Ecole de tourisme et d'hôtellerie d'Angers), qu'elle envisage de reconduire tous les deux ans «*Saint-Jean-de-Monts entend bien se positionner comme lieu de réflexion*», souligne Xavier Druhen, directeur de la Sem Saint-Jean activités. Parallèlement, les trophées Kid, opération soutenue par le ministère du Tourisme, récompenseront les meilleures initiatives européennes à destination des enfants dans le domaine des loisirs, du tourisme et du jeu.

«*Les Kid's mercredis constituent notre colonne vertébrale d'animations pour les 6-12 ans*», précise notre interlocuteur. Ils proposent dès février et jusqu'aux vacances de la Toussaint un programme diversifié : baptême de

char à voile, stages de l'Ecole du cirque de Nantes, boom sur la plage l'été, etc.

Le festival des Kid's Folies, qui couvre les vacances de Pâques, constitue le principal budget animation de la Sem. L'édition 2005 est déclinée sur le thème de l'environnement, avec une exposition parrainée par la Fondation Nicolas Hulot. Les «*petites têtes blondes*» peuvent aussi y trouver spectacles professionnels et sportifs et profiter de deux week-ends «*phare*» dont un axé sur un salon du livre de la jeunesse et de la BD. A la Toussaint, elles peuvent profiter de Ci t'as la trouille, manifestation avec exposition de cucurbitacées, ateliers de cuisine, de construction de maisons de gnomes, bal costumé, etc. Au-delà

des manifestations spécifiques enfants, la Sem s'attache à décliner les autres moments forts de la station : triathlon international de Saint-Jean-de-Monts rime avec triathlon kid de renommée nationale, internationaux de France de



beach volley avec stages enfants en parallèle, etc.

La stratégie kid de Saint-Jean-de-Monts est d'avoir une valeur ajoutée sur la qualité des prestations, mais aussi de soigner la communication : une charte graphique où les enfants sont présents, des supports enfants déclinés par Didier Crisse, auteur de BD belge : affiches des Kid's Folies, de Ci t'as la trouille, plan de la station, jeu des 7 familles, intitulée Pêche aux pignons, qui présente l'offre de la station etc.

«*Une pêche fédératrice : les commerçants sont associés à la démarche pour fidéliser leurs petits clients ; à chaque fois qu'ils consomment (glace, tour de manège, etc.), ils reçoivent des points qu'ils collectionnent. Au bout de huit, le commerçant leur remet le jeu.*

«*Une station, ça se vit un peu comme un lieu intégré et les gens se souviendront souvent d'un maillon faible, mais pas du maillon fort, aussi l'ensemble des prestataires doit être au diapason*», conclut Xavier Druhen.

M.A.R.

En régions

NOUVELLES SEM

Le conseil général de Maine-et-Loire vient de créer la **Sem Anjou développement économique** pour renforcer l'attractivité industrielle du département. Dédiée au portage de projets d'immobilier d'entreprise de plus 10 000 m², elle est dotée d'un capital de 5 M€ qui se répartit entre le département (60 %), la Caisse des dépôts et consignations (20 %) et le Crédit mutuel, la Caisse d'épargne, le Crédit agricole et la Banque populaire atlantique (5 % chacun).

La **Sem médocaine pour la gestion des déchets (Semmed, 33)** a pris en charge le service de collecte des ordures ménagères depuis le 1^{er} novembre 2004. Elle a été constituée à l'initiative du Smicotom, syndicat

intercommunal qui représente les quatre communautés de communes du Médoc et détient 85 % de son capital (50 000 €).

SEM EN PROJET

Deux projets de Sem culturelles à Nantes (44). La Folle journée, gérée auparavant par la Sem de la Cité des congrès, devrait avoir sa propre Sem en 2006 pour la gestion du budget de 3 M€, a annoncé Jean-Marc Ayrault, député-maire. Quant à la future Sem Nantes culture et patrimoine, elle devrait gérer les équipements culturels de la ville dont le château des Ducs de Bretagne.

Le conseil général de Maine-et-Loire envisage le recours à une Sem pour assurer la gestion de son futur parc du végétal. Situé sur les communes d'Angers et d'Avrillé, il devrait ouvrir ses portes en 2009.

Seyssel (74) : le syndicat intercommunal d'électricité et de services envisage de transformer sa régie en Sem pour pallier l'ouverture européenne du marché de l'énergie.

Saint-Paul (974) envisage de déléguer l'ensemble de sa politique culturelle à une Sem, dénommée Dina Margabim, qui devrait regrouper en son capital la commune et des investisseurs privés.

* Réseaux

La Semorly (94) remodèle l'espace urbain

Orly n'est pas seulement un aéroport international, c'est aussi une ville de 20 000 habitants : 5 000 pour son centre ancien et 15 000 pour le Grand Ensemble. La Semorly a été créée en 1994 pour aménager les Zac de l'Hôtel de Ville et du Fer à Cheval.

Avec la commercialisation en cours d'un dernier programme de 5 000 m² de bureaux, la Semorly achèvera prochainement la Zac de l'Hôtel de Ville. Celle-ci a permis de regrouper les fonctions politiques, administratives et techniques d'Orly avec la construction d'un nouvel hôtel de ville, du centre administratif et du centre technique municipal. S'y sont ajoutés des ensembles immobiliers de logements et d'activités tertiaires, assurant ainsi une vie diurne au quartier.

Le projet d'aménagement de la Zac du Fer à Cheval a été remanié en 1997 avec l'arrivée de Dominique Vareillaud à la direction de la Sem, vers un programme plus ambitieux : « l'enjeu était de recréer une centralité entre le Grand Ensemble et le vieil Orly distant de 500 mètres, en s'appuyant sur le renforcement de l'appareil commercial et sur une offre diversifiée en matière de logement et d'hébergement », explique Dominique Vareillaud.

Le dernier chantier de la Zac du Fer à Cheval démarrera en septembre avec une résidence « étudiants » de 202 lits destinée à accueillir des étudiants de Paris XII et des apprentis des écoles de formation professionnelle implantées à la fois sur la ville et sur le Min de Rungis. Un établissement pour personnes âgées dépendantes de 82 résidents, 54 logements collectifs en accession, 60 logements sociaux et 80 logements locatifs intermédiaires sont achevés, ainsi que 1 800 m² de commerces en pieds d'immeubles, entièrement commercialisés.

La Semorly a restructuré le réseau viaire de ce quartier en aménageant un boulevard urbain à l'intérieur de la Zac, financé par la région Ile-de-France, le conseil général du Val-de-Marne et la

commune d'Orly : « l'idée étant qu'il aille d'un côté jusqu'à la Seine, avec par la suite un franchissement pour rejoindre le plateau Est



de Créteil et atteindre, de l'autre côté, l'aéroport. La Sem intervient auprès de la ville, pour la poursuite de ces aménagements routiers, en dehors de la Zac, afin de relier la Gare des Saules au centre ville ancien ».

La Semorly a beaucoup travaillé sur l'usage et la cohérence des espaces publics et innové avec le bureau d'études AREP, pour la création d'un mobilier urbain de bois et de métal, fonctionnel et sobre. Les mâts d'éclairage comme toute la ligne Orlam* (bancs, corbeilles de propreté, poteaux, abris de voyageurs, etc.) ont été fabriqués par la société Aubrilam, avec « un esprit très contemporain qui répond à une fonctionnalité et à un esthétisme qui réhabilite le bois comme matériau noble du paysage urbain ».

Cette volonté de modernité est devenue, depuis de nombreuses années, l'image de marque d'Orly : c'est Gaston Viens, maire depuis quarante ans et président de Semorly, qui a engagé la ville dans cette réflexion et dans cette recherche, tant du point de vue du traitement des espaces publics que du point de vue de l'architecture des ensembles immobiliers qui sont réalisés sur la ville.

La fin de la Zac du Fer à Cheval,

permettra à la Semorly de réaliser une pépinière d'entreprises dédiée à la plasturgie, et liée à l'école de la CCI, implantée sur la commune.

Par ailleurs, la Sem a mené des études pour la requalification du centre ville ancien, avec pour objectifs de revitaliser le Vieil Orly, renforcer l'appareil commercial, sauvegarder le patrimoine de qualité et renouveler l'offre de logements. Enfin, elle pourrait voir son activité extra communale se développer ; elle vient, en effet, de réaliser une première étude pour la ville de Choisy-le-Roi sur des terrains situés en limite des deux communes.

« Une petite structure de trois salariés et demi, qui bouge bien », conclut Dominique Vareillaud.

M.A.R.

* «Or» pour Orly et «lam» pour Aubrilam, le fabricant.

Club des Sem de tourisme

Les Sem gestionnaires d'équipements et/ou de services touristiques s'étaient retrouvées le 23 mars 2005 à Lorient pour un échange d'expériences consacré à la multigestion et à la gestion financière et analytique des sites. Une occasion pour Thierry Frécher, directeur de la Sellor (Sem qui gère les ports de plaisance, les équipements publics et de loisirs du Pays de Lorient), de présenter aux participants le projet de la future Cité de la voile/Académie Eric Tabarly, un équipement structurant qui devrait ouvrir ses portes en 2007 et accueillir environ 100 000 visiteurs/an. Pour mener à bien sa mission de gestion de l'équipement, la Sellor s'est vu confier, pour six ans, la future délégation de service public.

Le club est présidé par Marie-Cécile Tomasina, directrice de la Sem du Château d'Auvers-sur-Oise.

Club gazélec

Le club gazélec, qui regroupe les Sem productrices et distributrices de gaz et d'électricité adhérentes à la Fédération des Sem, se réunit chaque mois sous la présidence de Jean-Pierre Viou, directeur général de la Sorégies (Poitiers).

Ces rencontres ont jusqu'ici permis d'échanger sur le régime spécial de retraite des personnels des industries électriques et gazières (IEG), les contrats de concession, les provisions de renouvellement et l'amortissement de caducité.

Le projet de loi d'orientation sur l'énergie a également fait l'objet de débats approfondis pour guider l'action de la Fédération en direction des parlementaires.



Participez au 39^e Congrès national des Sem et au Salon du développement local du 11 au 13 octobre 2005, au Corum de Montpellier

Cette année, le thème central du congrès consacré à « l'Attractivité, cohésion des territoires : la différence Sem », ouvrira le débat entre les acteurs du mouvement et des représentants de la société civile (entreprises, syndicats, universités). En effet, dans un environnement de plus en plus complexe et compétitif, les élus locaux exercent pleinement leur liberté de choix

entre modes de gestion et entre opérateurs. Dans ce contexte, quels sont les « plus » de la réponse Sem aux besoins des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens ? Comment mesurer l'apport d'une Sem à son territoire ? Quelles valeurs constituent l'identité du mouvement Sem ?

Programme et bulletin d'inscription disponibles courant juin.

Rens complémentaires : www.congresdessem.com

ou Joëlle Kherian, tél 01 53 32 22 00 ou j.kherian@federationdessem.org

Congrès

LES SEM FONT PARLER D'ELLES

La Semna (Nanterre, 92) a été certifiée Iso 9001 par le BVQI, en janvier 2005, pour ses missions de maître d'ouvrage, maître d'ouvrage délégué et assistant à maître d'ouvrage, ainsi que pour l'exploitation de parkings publics et privés.

La Sidr devient la première Sem de la Réunion certifiée Iso 9001 pour l'ensemble de ses activités, par l'Afaq. La démarche qualité entreprise en 2001 par la Sidr a avant tout mis l'accent sur la qualité de service au client.

La Semoise, à travers l'observatoire économique qu'elle a mis en place pour le compte du département de l'Oise, a

actualisé trois nouvelles études : la filière automobile, la fonderie et les multinationales. Depuis sa création en 1993, l'observatoire a réalisé une vingtaine d'études sur les secteurs d'activités clés du département ; ces études sont régulièrement actualisées, permettant une analyse des évolutions économiques locales.

La SaemPF (services funéraires de la ville de Paris) et Eau de Paris (ex-Sagep) viennent de se voir décerner le « label égalité » homme femme par l'Afaq. Ces deux Sem parisiennes figurent parmi les cinq premières entreprises françaises à avoir obtenu ce label créé à l'initiative du ministère de l'Égalité et de la Parité professionnelle.

Semaest : coup d'envoi pour la Zac Pajol. La ville de Paris a confié à la Semaest l'aménagement de cette Zac du 18^e arrondissement. Sur une ancienne emprise ferroviaire de 3 hectares, trois bâtiments dont une halle ferroviaire construite au début du XX^e siècle seront réhabilités. Un pôle constitué d'équipements de proximité (bibliothèque, complexe sportif, collège et espaces mutualisés), un IUT, une auberge de jeunesse, un immeuble d'activités seront réalisés. Des espaces verts, dont un concept novateur de jardin ouvert et couvert appelé jardin paysager, renforceront l'offre de ce quartier démuné. La Semaest est aménageur depuis 1983 des quartiers Est de la capitale, notamment de la Zac Percy.

Télévisions locales : un outil citoyen au service des territoires

L'avènement du numérique et, dès demain, de la TNT (Télévision numérique terrestre) place aujourd'hui les Sem en position de revendiquer une place à part entière dans le paysage audiovisuel français. Un combat dont la force pourrait venir du nombre croissant de projets initiés dans ce domaine par les Sem (Val-de-Marne, Montpellier, Saint-Etienne, Vendée, Lyon...), mais où elles devront, néanmoins, continuer d'affronter les réticences du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), peu enclin, jusqu'à présent, à leur attribuer les fréquences qu'elles sollicitent sur les réseaux de diffusion hertzien analogique et numérique. La Fédération des Sem sera d'ailleurs reçue en septembre au CSA pour plaider la cause des Sem. Enquête à « Cités Télévision » (Villeurbanne), « Perpignan Câble », mais aussi à « Rennes Cité Média » avec les propos croisés de son président Martial Gabillard, adjoint au maire de Rennes, ardent défenseur des télévisions de proximité notamment dans le cadre de sa présidence de l'Avicca, et son directeur Jean-Luc Nelle, par ailleurs président de TLSP (Union des télévisions locales de service public).

Dossier réalisé par Odile Hugot



Cités Télévision diffusion en continu sur l'Est lyonnais

Télévision thématique, outil de débat public, moteur de la démocratie locale, Cités Télévision se mobilise pour la défense d'une politique de décentralisation de la télévision publique en France.

Ayant opté en 2000 pour une remise à plat de son contenu éditorial, à l'issue d'un audit conduit avec son actionnaire majoritaire (un syndicat intercommunal regroupant six communes de l'Est Lyonnais*), Cités Télévision se positionne aujourd'hui comme un média de suivi de processus

en continu sur le câble (en alternance avec Cap Canal, la chaîne éducative de la ville de Lyon) qui se caractérise par la production de magazines périodiques thématiques locaux conçus pour privilégier, en priorité, la personne, anonyme ou connue, en capacité d'exprimer honnêtement ses

encore « Alternatif », pour se frotter à l'innovation artistique ». Un programme complété par la coproduction de documentaires axés sur des thèmes tels que démocratie locale et politique, éducation et formation, santé publique et de courts métrages ou enregistrement de spectacles vivants, ... Dotée d'un budget de fonctionnement de 1,5 millions d'euros, provenant, pour l'essentiel de ses deux principaux actionnaires (le syndicat intercommunal et NC Numéricable), mais aussi de partenariats ponctuels, elle emploie une petite vingtaine de personnes farouchement déterminées à affirmer leur particularité dans le paysage audiovisuel.

« Nous défendons une politique de décentralisation de la télévision publique en France. Des énergies communes se dessinent et des acteurs locaux se mobilisent pour relever le défi. En ce qui nous concerne, nous souhaitons focaliser nos efforts pour développer l'actionnariat de Cités Télévision en élargissant le portage public (susceptible d'accueillir peut-être d'autres structures intercommunales), mais aussi privé (par le biais de partenariats). Enfin, depuis que la législation en matière audiovisuelle nous est devenue favorable, nous espérons être prochainement autorisés à émettre sur le réseau hertzien analogique et numérique, ce qui nous permettrait d'étendre de manière conséquente notre bassin de diffusion en la rendant gratuite », conclut Hélène Provain.



sur les grands enjeux de développement local de l'agglomération lyonnaise.

Pour Hélène Provain, sa directrice, « il s'agissait d'un projet fort basé sur l'idée qu'une télévision locale de service public se cantonne au registre traditionnel de l'événementiel, mais propose une alternative en offrant un véritable espace de parole dédié à la connaissance, à la curiosité et à l'interactivité. Cités Télévision est un outil de médiation et de réflexion entre décideurs publics, acteurs locaux engagés et habitants usagers ».

Un parti pris citoyen, décliné depuis de manière originale sur une grille de programmes diffusés

idées, ses engagements, ses questionnements. « Une exigence que, nous l'espérons, donne aux spectateurs les moyens de se forger leur propre point de vue pour, mieux encore, participer, à leur tour au débat public et que l'on retrouve, dans la veine d'émissions telles que « L'Hebdo des habitants » sorte de face à face informel opposant des habitants de l'agglomération à une personnalité et un journaliste autour de l'actualité lyonnaise de la semaine, « le Baton de parole », sur les grands enjeux urbanistiques de la ville, « Initiales » émission citoyenne à la gloire de tous les anonymes qui œuvrent pour la solidarité dans l'agglomération ou

Perpignan Câble étoffe ses programmes et élargit son

Perpignan Câble est devenu en quelques années un outil starter et donne à la télévision locale de service public une vraie chance dans le paysage audiovisuel catalan.

Créée en 1989, sur la base d'un capital aujourd'hui majoritairement détenu par la ville de Perpignan

(65 % contre 35 % à Numéricable, filiale de Canal Plus), la Sem est longtemps restée confinée à la gestion du réseau câblé de la ville. « Le contenu éditorial de Perpignan Câble ne date réellement que du début 2000 où nous avons procédé à la mise en place d'un canal local de type infographique diffusé en boucle, sur le câble », se souvient Jean-Michel Grabolosa, pré-

Martial Gabillard, président de l'Avicca pour les communications électroniques et l'Avicca et Jean-Luc Nelle, directeur

Vous intervenez tous deux dans le débat national pour que soit reconnu aux territoires le droit et les moyens de réaliser une vraie télévision publique de proximité. Pensez-vous que l'outil Sem soit le mieux adapté ? Pourquoi ?



Martial Gabillard : En qualité de président de l'Avicca et au nom du combat que je mène depuis des années à la tête de cette association pour que soit reconnu aux collectivités territoriales le droit d'agir sur l'ensemble de leurs communications électroniques, j'en suis personnellement convaincu. Les avancées législatives et réglementaires significatives auxquelles nous sommes parvenus (loi du 9.7.2004) en matière de télévision locale, l'intervention clarifiée des villes, départements et régions, la reconnaissance d'un service public local dans le Code général des collectivités territoriales et la généralisation des contrats d'objectifs et de moyens qui fixent le cadre et les conditions d'exercice de ces Sem ont permis de sécuriser un secteur très largement plébiscité par les citoyens de notre pays puisque là où elles peuvent être captées, ces télévisions enregistrent des taux d'audience records (80 %). Cette reconnaissance acquise par la sécurisation de nos financements publics devrait graduellement nous permettre de rattraper le retard qui nous sépare de nos voisins européens même si les derniers appels à candidatures lancés par les télévisions locales de service public au CSA ne semblent toujours pas avoir été entendus.

Jean-Luc Nelle : Dans la situation actuelle où aucune fréquence n'a encore été attribuée par le CSA à des télévisions locales, nous aurions, il est vrai, toutes les raisons d'être pessimistes. Pourtant je veux croire

Propos croisés...

* (Bron, Décines, Meyzieu, Saint-Fons, Saint-Priest et Villeurbanne).

Dossier



TV Rennes : tournage de l'émission « Cécute » sur la période spectacle.

TV Rennes : une anthologie de la télévision publique de proximité

Grâce à une expérience acquise, depuis 1987, à travers les différentes strates d'un développement éditorial conçu d'abord pour le câble puis, plus récemment, élargi aux réseaux hertziens analogiques et peut-être bientôt numériques, TV Rennes, gérée par la Sem Rennes Cité Média, fait aujourd'hui figure de doyenne, mais aussi de référence dans le secteur.

Créée, à l'origine pour satisfaire aux nécessités du Plan Câble, Rennes Cité Média s'est rapidement intéressée au développement d'une structure éditrice, TV Rennes, susceptible de produire et d'émettre à l'échelle de l'agglomération des programmes d'informations de proximité.

Successivement Sem, puis Slec (Société locale d'exploitation du câble), puis à nouveau Sem après avoir rétrocedé la gestion de son activité câble à divers opérateurs (France Telecom Câble, Ger TV) devenus depuis ses actionnaires, elle consacre aujourd'hui l'essentiel de son activité à la réalisation d'un ambitieux programme éditorial axé sur l'information locale comprenant des journaux télévisés, des magazines liés au sport, à la culture, au territoire, des émissions de divertissements en première partie de soirée le week-end, mais aussi des programmes documentaires sous forme de courts et de moyens métrages.

Présente 24h sur 24 sur le câble et, depuis peu, sur le réseau hertzien (canal 37), TV Rennes est passée, depuis ses débuts, de 30 à 40 minutes de diffusion de programmes « frais » par jour à 4 heures aujourd'hui et à la production d'environ 18 heures hebdomadaires.

Une performance rendue possible grâce au solide budget de fonctionnement dont elle dispose (2,6 M€ en 2004, provenant à parts pratiquement égales des collectivités présentes dans son capital et des recettes « prises » (53%) générées par le câble, la publicité et l'ensemble des prestations qu'elle réalise à l'extérieur) mais aussi à la trentaine de personnes qu'elle emploie dont 18 journalistes.

« L'autorisation provisoire de diffusion hertzienne en analogique

accordée par le CSA dont nous bénéficions depuis le mois de février 2005 constitue pour nous une évolution majeure puisqu'elle devrait nous faire passer, à l'horizon 2006, d'un bassin de 180 000 à 700 000 téléspectateurs, sur l'ensemble du département », explique Jean-Luc Nelle directeur de la Sem.

Une « avancée significative » aussi pour son président Martial Gabillard qui s'active à mobiliser



TV Rennes, DR

ses troupes dans la perspective de l'étape suivante et inéluctable du numérique qui, loin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, risque de creuser l'écart entre grandes chaînes nationales publiques ou privées et télévisions locales. « Pour ne citer qu'un exemple », explique-t-il, « l'arrivée récente de la TNT en Bretagne nous pénalise. N'ayant pas été retenu dans les appels à candidatures lancés par le CSA, TV Rennes ne figure pas dans les bouquets numériques agréés. Les foyers du département ont donc actuellement le choix entre la TNT ou nous ». Une situation qui, pour anecdotique qu'elle soit, n'en révèle pas moins la nécessité d'accorder enfin aux chaînes locales de services publics la place qu'elles revendiquent dans le paysage audiovisuel. Une mission à laquelle TV Rennes, doyenne et plus importante télévision locale de service public de France, s'emploie en pesant de tout son poids dans le débat national.

audience

sident de la Sem et adjoint au maire de Perpignan. Cette première ébauche de programme, suivi, dès 2002, de la retransmission du conseil municipal puis de la diffusion de reportages rendus possibles grâce à l'embauche de trois jeunes journalistes reporters d'images, a connu un virage déterminant en octobre 2004 avec l'octroi, par le CSA, d'une autorisation

provisoire d'émettre sur le réseau hertzien. Une évolution majeure et des moyens élargis pour la petite chaîne qui, de semi confidentielle qu'elle était, a connu, de fait, un brusque élargissement de son audience qui s'étend dorénavant à un bassin de quelque 250 000 personnes. « Nous fonctionnons aujourd'hui sur un budget annuel avoisinant les 400 000 euros, essentiellement consacré à la rémunération des 13 personnes qu'emploie la Sem (dont 5 journalistes) et provenant pour 50% de la ville, 30% des commandes exté-

rieures, publicité, redevance... et 20 % de notre actionnaire Numéricable. Notre grille de programmes, consacrée à la mise en valeur de la vie locale, a été considérablement étoffée et comprend, outre l'édition de journaux d'information, la production de 3 heures de « fraîches »/jour alliant émissions en direct, magazines culture, sportif, vie associative et même un magazine en catalan. Une vraie mission de service public conçue dans le strict respect des contrats d'objectifs et de moyens définis par la loi qui, contrairement au régime applicable à la presse nous interdit formellement d'être des médias d'opinion », poursuit Jean-Michel Grabolosa.

Pour l'heure et dans l'attente d'un premier car régie dont la chaîne attend la livraison imminente, on continue de s'activer avec les moyens du bord et une réelle détermination à transformer l'essai pour pérenniser la présence de Perpignan Câble sur le réseau hertzien. « Chacun ici est un peu polyvalent et le décor de nos plateaux est encore souvent le fruit d'un bricolage maison, mais c'est le prix à payer pour rattraper notre retard en Catalogne où une centaine de télévisions existent déjà. Notre objectif, en tant que Sem municipale, est d'assurer le démarrage de la chaîne en lui garantissant un équilibre budgétaire et rédactionnel que seuls des financements publics majoritaires peuvent lui assurer. Un rôle de starter qui ne préjuge d'ailleurs pas de son statut juridique futur, mais peut permettre d'apporter une réponse crédible à tous les territoires qui, comme nous, s'efforcent de relever un vrai défi : comment monter une télévision publique d'intérêt général avec des programmes locaux et sans argent ? ».

Association des villes et collectivités audiovisuelles, président de Rennes Cité Média



que l'actionnariat public majoritaire, loin d'être un élément de fragilité, s'imposera, sous peu, comme une garantie dès lors qu'il s'exerce dans le cadre d'une mission d'intérêt général avec un objectif de service public. Si les télévisions locales sont au service des territoires et obéissent à une logique de réseau d'initiatives publiques, alors, oui, à mon sens, la Sem est une garantie pour la collectivité. Aujourd'hui les télé-

visions locales ont besoin de s'appuyer sur des socles de financements publics locaux pour assurer leur équilibre et leur pérennité. Le nier c'est les contraindre à déguiser leurs sources de financement. Enfin, la contractualisation des rapports entre collectivités publiques et Sem a permis de clarifier le débat en définissant, de manière précise, le cadre de leur mission et en préservant ipso facto leur indépendance éditoriale. Il suffit pour s'en convaincre de constater qu'au-delà de l'impact positif enregistré, auprès des téléspectateurs de ces chaînes, sur les pratiques locales (79%), 87% les jugent « crédibles » en terme d'informations. Autant d'atouts qui ne peuvent, à terme, que jouer en leur faveur, même si l'arrivée de la TNT risque, momentanément, de bousculer la poursuite harmonieuse de leur développement. C'est en tout cas pour mieux les accompagner dans cette démarche que TLSP (Télévisions locales de service public), qui regroupe une cinquantaine de chaînes locales, entend leur permettre de développer une logique de réseau, (coproduction ou achats de droits globalisés, mutualisation des recettes publicitaires,...) et une mise en commun des savoir-faire comme de la formation de leurs équipes.

Propos recueillis par O. H.

X Sem en exemple

La Semec fait son festival

La Semec (Société d'économie mixte pour les événements cannois) rayonne sur une partie du bassin méridional. Le festival de cinéma n'est pas étranger à cette aura. Mais pas seulement...

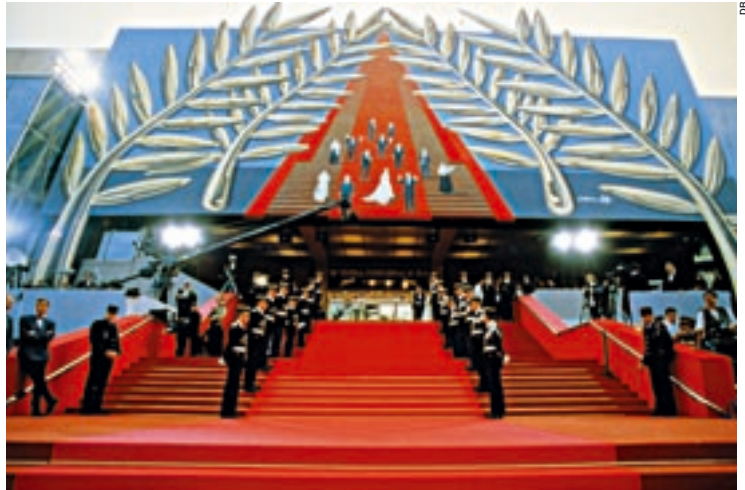
En 1991, la municipalité cannoise a émis le souhait de regrouper dans une même entité juridique les différentes associations intervenant dans l'événementiel et l'organisation de manifestations culturelles ou touristiques. La Semec, dont le siège n'est autre que le prestigieux palais des festivals et des congrès de Cannes, est ainsi née, avec une participation majeure (80%) de la ville dans son capital. Dans le cadre de la loi Sapin, pour faire fonctionner le palais appartenant au domaine public, une délégation de service public lui a été accordée en janvier 2001, à la suite d'un appel d'offres. Cette délégation s'articule autour de quatre axes : gestion du palais des festivals, commercialisation de la ville en tourisme d'affaires, animation de la ville à travers les spectacles et manifestations organisées et gestion de son office de tourisme.

« Pousser les murs » du palais

La Semec, qui emploie 245 salariés, affiche une belle santé financière, avec un chiffre d'affaires

de 37 M€. L'activité florissante (entre 55 et 60 manifestations d'envergure différente) génère plus de 730 M€ de retombées sur la commune et le bassin environnant, notamment dans l'hôtellerie, le tourisme et la restauration. Martine Giuliani, directeur général de la Semec, se félicite d'être à la tête d'un établissement de congrès et festivals qui occupe, en France, après Paris, la deuxième destination en matière de congrès. Reste que le palais doit «pousser les murs» afin de pouvoir accueillir l'une de ses manifestations phares, le 3GSM World Congress, le rendez-vous mondial des télécommunications mobiles, qui se déroule chaque année en février et se voit contraint, faute de place suffisante sur la Croisette, de migrer à Barcelone pour l'édition 2006. «Le retour à Cannes, dès 2007, sera possible grâce à l'extension qui portera la surface d'accueil à près de 40 000 m²», rassure notre interlocuteur.

L'heure est en effet aux travaux de modifications de la structure. La loi sur le littoral interdit toute modification de la superstruc-



ture, mais de nouveaux mètres carrés seront gagnés sous les jardins pour un coût estimé à 47 millions d'euros.

Dès 2006, une vue imprenable sur la rade

Dès janvier 2006, un autre chantier sera achevé, celui de la surélévation, sur une hauteur de 2,50 m, du bâtiment Riviera. A la clef, une vue imprenable à 180° sur la rade. Ce nouvel espace polyvalent accueillera, sur quelque 3 000 m², aussi bien les cocktails et dîners que des expositions. Ces nouveaux équipements contribueront à accroître le rôle de poumon économique local de la Semec. Sans elle «la ville ne serait qu'une simple station balnéaire», assure son directeur général. L'ensemble fonctionne à plein régime de septembre à fin juin, saison des congrès. Les deux mois de répit sont mis à profit pour réaliser des travaux d'entretien et de rénovation. Symbole du dynamisme de



Exhibition Conférence), salon consacré à la propriété intellectuelle.

Florilège de la Semec

Parmi les nombreuses activités festives, culturelles et les salons professionnels gérés par la Semec, figurent le festival international des jeux ; le festival de danse ; le festival de musique Pantiero ; le festival de l'art pyromusical ; le Midem (Marché international du disque et de l'édition musicale) ; le Mipim (Marché international des professionnels de l'immobilier) ; la Journée mondiale de l'environnement (édition 2005) ; le

Salon des Antiquaires ; l'Open international d'échecs d'été de la Ville de Cannes ; le congrès de la Fédération nationale des promoteurs ; les Régates royales - Trophée Prada ; le Mipcom (Marché international des films et des programmes pour la TV, la

vidéo, le câble et le satellite) ; le Mapiç (Marché international des professionnels de l'implantation commerciale et de la distribution) sans oublier bien sûr le célèbre Festival de Cannes qui rend hommage aux cinémas du monde entier.



Salon des Antiquaires ; l'Open international d'échecs d'été de la Ville de Cannes ; le congrès de la Fédération nationale des promoteurs ; les Régates royales - Trophée Prada ; le Mipcom (Marché international des films et des programmes pour la TV, la

Création : 1^{er} sept. 1991

Capital : 2 400 000 €

Nombre de salariés : 245 (ETP)

Actionariat
Public :
Ville de Cannes (80 %)
Privés : (20 %) dont :
• Caisse balnéaire
Palm Beach SA (1,67 %),
• CCI Nice-Côte d'Azur (0,33 %),
• société fermière du casino municipal de Cannes (5,67%),
• LSO International (1,77 %),
• MIDEM Organisation (2,5 %).

Contact :
Martine Giuliani
Tél. 04 93 39 01 01
www.semec.com

Carte d'identité

Le point de vue de...

David Lisnard, président de la Semec, adjoint au maire de Cannes

Etre président de la Semec, c'est ?
C'est un défi permanent, en phase avec les paradoxes d'une ville aux dimensions de cité balnéaire et de stature internationale. En outre, le Palais des festivals est au cœur d'une activité économique dynamique qui génère 12 000 emplois sur l'ensemble du bassin cannois.

Quels sont les principaux atouts de votre Sem ?
La position privilégiée du Palais au cœur de la ville, dans un endroit prestigieux, est un élément essentiel de notre réussite. Notre richesse tient également dans notre capacité à accueillir des salons professionnels internationaux qui drainent plus de 80 % de visiteurs étrangers. Certains de ces salons sont des leaders mondiaux sur leur secteur comme le Mipim ou le Midem. Dernier élément important : nous avons su nous positionner aux premiers rangs sur les industries du luxe, de la communication et de l'immobilier.

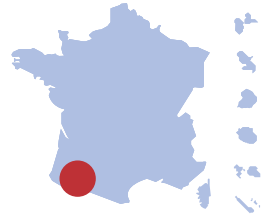
Comment voyez-vous l'avenir de la Semec ?
Il est intimement lié à celui de Cannes, qui est aussi une marque déposée et qui exige de notre part beaucoup d'attention. C'est pourquoi nous avons entrepris l'extension du Palais, ce qui, non seulement nous permettra de bénéficier d'une surface d'accueil supplémentaire de 10 000 m², mais contribuera également à une meilleure intégration du bâtiment dans la ville. En effet, une véritable gare souterraine va être créée, facilitant le flux des camions de transport nécessaires à toute la logistique des salons et congrès.

Propos recueillis par Pierre Derroux

Q Focus

Pau-Pyrénées, l'agglomération met le turbo

Neuf Sem interviennent sur l'agglomération Pau Pyrénées : Béarnaise Habitat, Stap (transports), Seml Pau-Pyrénées et HélioParc Pau-Pyrénées (développement économique), Sepa (aménagement), Semepec (Zénith), Seefap (abattoirs), Elan béarnais Pau-Orthez (basket), sans oublier la Saem Anna Bordenave pour le portage immobilier de la maison pour personnes âgées dépendantes de Lesca. Sem mag' vous présente les deux premières d'entre elles.



Béarnaise Habitat, une actualité riche

Devenue Béarnaise Habitat en 2003, l'ex-Sbembh s'apprête à fêter son cinquantenaire en 2007. Elle emploie 88 salariés pour un patrimoine de 3 500 logements : «un ratio qui peut paraître élevé ; mais elle dispose d'une régie intégrée de travaux qui représente à elle seule 16 personnes, ce qui est rare pour un organisme de logement social», explique son directeur général, Olivier Subra.

L'actualité de la Béarnaise Habitat est riche : un dossier déposé auprès de l'Anru (Agence Nationale pour la rénovation urbaine) pour le quartier difficile de l'Ousse des Bois qui englobe les actions à venir pour les années 2006-2010. «Un dossier où il nous tarde d'avoir l'aval du Comité d'engagement de l'Anru, afin de lancer les actions concrètes», déclare Olivier Subra. Les démolitions (environ 200 logements), réhabilitations et constructions neuves en périphérie sont planifiées, la logique étant de dédensifier le quartier, d'y apporter des coulées vertes et des espaces verts aménagés. La Sem, qui œuvre depuis 1999 pour le renouvellement urbain de Pau, avait, en 2001, reçu un Sem d'or pour la première phase des travaux qu'elle avait menés sur l'Ousse des Bois.

La Béarnaise vient de livrer la résidence Jean-Claude Cazaban, 29 logements en centre-ville de Pau, où coexistent 20 logements classiques et 9 logements adaptés pour personnes à mobilité réduite. Une résidence voulue avec une certaine mixité (familles, personnes âgées), qui a la particularité de posséder un local de veille, permettant la présence d'auxiliaires de vie, le jour comme la nuit, et aux personnes handicapées de vivre leur dépendance à domicile. 250 000 euros ont été consacrés au surcoût d'équipements des 9 logements. Autre opération pilote pour la Béarnaise avec «un projet habitat économe» d'une quarantaine de logements sur la commune de Jurançon qui s'inscrit dans une démarche HQE. «Notre volonté est de trouver des pistes qui ne coûtent pas forcément très cher,

par exemple au niveau du chauffage, permettant d'avoir une action significative sur les charges et le budget du locataire», indique le directeur général. Enfin, la Sem joue la carte de la communication pour mieux faire connaître ses activités auprès de ses partenaires, notamment la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, qui s'est dotée de la compétence habitat sans attendre les effets de la décentralisation au 1^{er} janvier 2006. La Béarnaise a également



mis en place un site internet, www.bearnaise-habitat.com ; elle vient de sortir une charte qualité précisant son engagement envers ses locataires ; elle a élaboré «Horizon 2007», un projet d'entreprise pour ses salariés et elle va s'engager dans une démarche de bilan global.

La Stap, acteur du déplacement sur l'agglomération paloise

La Stap dessert les quatorze communes de la Communauté d'agglomération Pau Pyrénées, autorité organisatrice des transports. Au total, les 85 bus de la Saem parcourent 3,005 millions de kilomètres/an et enregistrent plus de 10 millions de voyages.

Au moment où les travaux du parking souterrain du centre-ville de Pau débutent, la Stap a réussi le transfert de sa zone de correspondance du bus, vers le pôle transitoire de l'avenue Foch. «La première phase du transfert a bien fonctionné, car nous avons travaillé en très étroite collaboration avec l'autorité organisatrice des transports et le service de l'urbanisme de la ville», précise Hervé Debilly, responsable marketing et

commercial, et de poursuivre «Création de groupes de travail, distribution de 72 000 livrets d'information «Le centre ville en chantier, la Stap vous informe». Sur l'agglomération, sensibilisation par des hôtesses, création d'un site internet www.lestravaux.fr pour l'information nécessaire aux déplacements et correspondances en centre-ville, ont contribué à une «bonne fluidité de la circulation générale et à une réelle satisfaction de la clientèle en terme d'information».

La Stap a développé un partenariat avec l'association de commerçants du centre ville, Pau commerce, en s'associant à chaque opération via

les supports de communication ou encore en cette période de chantier, via la ligne Citadine, en mettant la navette à la volée sur tout l'itinéraire. Un système de filots au logo Citadine permet aux clients stationnés dans les parkings aux abords du centre d'arrêter le véhicule et de l'utiliser gratuitement.

Dans le cadre de la piétonisation, la Stap mène une opération avec les entreprises pour sensibiliser les salariés du centre-ville aux bus. «Pour une vingtaine d'entre elles, nous réalisons des études personnalisées de déplacement pour chacun des salariés et proposons l'échantillon gratuit : le carnet de tickets pour que les personnes essaient», indique Hervé Debilly. Parallèlement, la Stap conduit des enquêtes auprès de sa clientèle pour optimiser ses lignes en termes de fréquence et de desserte. «Nous constituons actuellement un panel d'environ 600 personnes qui donneront par des enquêtes réalisées par voie postale, télépho-



André Labarrère, sénateur-maire de Pau, président de l'agglomération Pau-Pyrénées



Quels sont les grands chantiers de l'agglomération et les enjeux qui y sont liés ?

Depuis sa création en 2000, le travail de la Communauté d'agglomération a abouti à l'adoption d'un Projet d'agglomération ; à la signature d'un Contrat d'agglomération 2003 - 2007 ; à l'adoption d'un Plan de déplacements urbains ; à un Programme local de l'habitat et la signature d'un Contrat de pays avec les intercommunalités voisines et les partenaires financiers. La CDA a lancé des opérations importantes, je citerai notamment le soutien aux entreprises locales, le développement de l'attractivité, le lancement d'une zone économique biosanté ; la mise en chantier de nouvelles zones d'activités en particulier pour préparer l'arrivée de l'autoroute ou encore la consolidation d'un pôle d'expertise pétrolière. Notons aussi le désenclavement numérique avec le réseau très haut débit et le désenclavement géographique avec un investissement fort sur le développement de l'aéroport et des lignes internationales. La formation, la recherche et l'innovation constituent également des volets importants : la cyberbase créée par la CDA est la 2^e plus importante en France après celle de la Cité des sciences à Paris. Côté déplacements, nous travaillons à la mise en place d'un site propre. En matière d'habitat, plusieurs programmes de logements sociaux sont en cours d'élaboration. Pour ce qui est de la culture et les loisirs, je retiendrai, parmi nombre de réalisations, la médiathèque intercommunale à dimension régionale (ouverture prévue en 2008), l'Ecole nationale de musique, le Pôle intercommunal lecture publique et archives (ouverture prévue au printemps 2008) et la station de sports en eaux vives dont les travaux devraient débuter en octobre 2005.

Trois questions à...

Etes-vous satisfait de la manière dont les Sem servent vos différentes politiques ?

Pau Pyrénées noue des partenariats mutuellement bénéfiques entre les sphères publique et privée. A ce titre, les Sem constituent un outil privilégié. Dans leurs secteurs d'intervention, elles élargissent et complètent les axes et moyens d'action de la collectivité. Elles confèrent en outre à l'action privée et ont une dimension liée à la réalisation de projets d'intérêt général dont la finalité première n'est pas financière. En réalisant des opérations rentables et d'intérêt général, elles inscrivent ainsi l'action privée dans une posture sociale.

Quelles sont vos ambitions pour l'agglomération dans les années à venir et comment les Sem y prendront-elles part ?

Les problématiques urbaines seront de plus en plus gérées à des échelles dépassant le cadre de l'agglomération, ce qui entraînera probablement la multiplication de syndicats mixtes. C'est déjà le cas dans le domaine des déchets. Cela le deviendra dans les domaines des déplacements, de l'habitat, voire de l'économie. Les Sem pourront être intéressées à la gestion des grands équipements à venir, en particulier dans le domaine touristique.

Propos recueillis par Nicole Malet

nique, internet, ou des tables rondes, des informations sur les lignes, leur confort, les campagnes d'information, la ponctualité, voire même les dessertes». La communication de la Stap ne s'arrête pas là : un site internet performant www.bus-stap.com qui propose entre autres un calculateur d'itinéraire, les circuits et horaires de dessertes scolaires

établissement par établissement, sans oublier les informations sur le chantier du centre-ville ; la Saem assure également la gestion directe de 95 abris bus de l'agglomération hors Pau et adresse un «chéquier de bienvenue» à tous les nouveaux arrivants de l'agglomération paloise (chèques de réduction Fnac, théâtre, etc.).

Marie-Anne Ramazzina

Apparitions à Lourdes et miracle à Honfleur

Le mode ferré sillonne allègrement les colonnes de la presse qui se fait l'écho de l'environnement des Sem : Tramway à Nantes, tram-train à Mulhouse, trains de pèlerins à Lourdes pour l'anniversaire des apparitions et il ne se trouve guère que les parcs, qu'ils soient technologiques, d'activités, quelquefois même miraculés, pour le concurrencer.

Honneur au plus ancien réseau de tramway de France, celui de Nantes, avec **Transport Public** (mars 2005) qui lui consacre plusieurs pages sous le titre «*Tramway de Nantes : vingt ans plus loin*», à l'occasion du 20^e anniversaire de sa mise en service. Le titre se livre à un rappel historique et chronologique fort bien détaillé et empiète sur le futur proche «*en 2006, avec 43 kilomètres, le réseau nantais sera le plus grand de France*». Le directeur de la Semitan invité à s'exprimer dans les colonnes du journal, prévient «*il n'est pas pour autant question de se reposer sur ses lauriers (...) les usagers du transport public veulent un service régulier, fiable, rapide et confortable. Le tram répond à ces critères. Mais ce n'est pas le tram en tant que tel qui correspond à cela, c'est le service qui va avec*». A Mulhouse, le tram-train préoccupe : «*Mulhouse met la pression pour faire passer ses lignes*» prévient **Rail et Transports** (mars 2005) qui explique «*Surcoût du matériel roulant, montant des péages établi par RFF, la facture s'annonce lourde et plombe le futur tram train. L'Alsace et Mulhouse vont donc demander au gouvernement de revoir le dossier en faisant valoir que la construction d'une ligne nouvelle de 4 kilomètres dédiée au tram et au tram train va libérer des capacités pour le TGV*». Malgré les obstacles, ce support spécialisé se veut rassurant et estime «*il y a de bonnes raisons d'espérer : la première c'est le retour du gouvernement à ses engagements financiers, la seconde c'est que les points de vue des deux futurs exploitants (Snct, assurant le transport régional et Soléa, société d'économie mixte délégataire du transport urbain jusqu'en 2009) sont proches*». Des points de vue proches, nous en trouverons aussi à Lourdes qui se prépare activement pour l'année 2008. La raison de cette échéance ne vous apparaît pas clairement ? C'est probablement pour cette raison que **La semaine des Pyrénées** (03/02), a jugé bon dans son article intitulé «*Trains de pèlerinage, la réflexion est sur les rails*», de rappeler que «*l'année 2008 sera marquée par le 150^e anniversaire des apparitions*». Pour le maire de Lourdes, Jean-Pierre Artiganave, «*il est nécessaire qu'à cette date-là soit réglée la question des voitures-ambulances*», (entendez par là 20 voitures neuves supplémentaires, climatisées, modernisées). Le maire qui travaille activement à cet objectif avec la Snct, souhaite que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à la Sem de l'Accueil «*Si la Snct livre des voi-*

tures Corail, ce sera à la Sem de les moderniser, de les équiper selon un concept à établir». Pas de train pour la 4^e route du sucre, annoncée par **France Antilles** (9 mars 2005), mais des balades en Cabrouets à bœufs «*mode de transport qui était le plus important sur l'île jusqu'au début du XX^e siècle*». Cette grande fête autour du patrimoine et de la culture qui se déroule à La Trinité est l'occasion de rappeler que «*depuis vingt-trois ans, l'usine le Gallon est la seule unité sucrière encore en activité alors que l'île en comptait treize au début du siècle*». La Trinité, souligne le journal «*est donc fière d'accueillir "la der" et cette structure pilotée par la Saem du Gallon entend réconcilier le Martiniquais avec son sucre*». Rail encore au Parc technologique de la Porte-des-Alpes où «*le déplacement des voies ferrées a débuté*», selon **Le Progrès dimanche** (10/04). Un parc technologique «*boisé préalablement à l'installation des entreprises et des voies*» nous apprend **Le Moniteur** (édition spéciale aménagement du 22/04) qui constate globalement : «*avec leurs bâtiments réduits à de banales boîtes à chaussures, les parcs d'activités ont réussi à enlaidir la plupart des entrées de ville. Les élus prennent peu à peu conscience de l'enjeu de maîtriser cette urbanisation sauvage. La Communauté urbaine de Lyon a ainsi initié, en 1998, un concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parc technologique Porte-des-Alpes à Saint-priest (...) La part accordée aux espaces verts est significative : 50 % pour les espaces paysagers publics, 30 % pour les lots privés et c'est la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (Ser) qui s'est chargée de préverdir l'ensemble du site, parcelles privées comprises*». Autre parc d'activités à Honfleur «*130 hectares, au pied du pont de Normandie*», détaille **Ouest France** (11/03) où «*entreprises régionales et nationales qui veulent s'approcher du futur port à conteneurs du Havre et qui veulent profiter du nom de Honfleur sont invitées à venir s'installer*». Un site qualifié de «*miracle*» par Michel Lamarre, le maire de Honfleur et le quotidien régional de donner quelques explications «*L'Union européenne voulait geler ces terrains en contrepartie de la construction de Port 2000, le port à conteneurs du Havre qui ouvre à la fin de cette année*» finalement «*130 des 850 hectares ont été réservés à des activités industrielles. Le conseil général du Calvados vient d'acquiescer les terrains*» et c'est la Shéma qui est chargée de commercialiser le parc.

Deux ministres présents aux Rencontres nationales des Sem



Maxim Peter, directeur général, et Charles Descours, président d'honneur de la Fédération des Sem, accueillent Léon Bertrand.

«*Les Sem sont d'une utilité incontestable dans l'économie touristique en tant qu'outil de partenariat public-privé*», a affirmé Léon Bertrand, ministre délégué au Tourisme lors de la rencontre nationale des Sem de tourisme, loisirs et culture du 5 avril 2005, réunies autour du thème de la valorisation de leurs différences.

Le développement de ces secteurs est lié à une implication forte des collectivités locales pour valoriser le potentiel de leur territoire, a rappelé le ministre, avant de souligner l'intérêt de l'échange d'expériences et de la diffusion des bonnes pratiques telles que proposées par le département appui au management de la Fédération.

Léon Bertrand a également rappelé tout l'intérêt de constituer des réseaux de ce type au niveau européen, initiative engagée par la Fédération de concert avec ses homologues européens, et destinés entre autres à faire reconnaître le caractère de «*service d'intérêt économique général*» du développement touristique local.

Marc-Philippe Daubresse, ministre délégué au Logement et à la Ville, était l'invité du déjeuner débat de la rencontre nationale des Sem de logement du 30 mars 2005. Après avoir écouté leurs préoccupations liées aux changements législatifs, il a souligné que le plan de cohésion sociale agit sur les volets majeurs de l'emploi, de l'égalité des chances et du logement.

Le ministre a indiqué que 40 000 Palulos, hors Anru, sont budgétés et seront attribués prioritairement aux organismes faisant l'objet d'un plan de redressement dans le cadre de la Caisse de garantie du logement locatif social.

Concernant la réforme de l'indice de révision des loyers prévue par la loi habitat pour tous, il a souligné la difficulté d'aboutir à un accord au sein de la Commission nationale de concertation, la solution étant de faire évoluer l'indice dans un «*tunnel*» autour de l'indice des prix, afin d'éviter les à-coups.



Immeubles en fête

La Fédération des Sem et l'Association immeubles en fête viennent de signer une convention de partenariat. Les Sem pourront bénéficier d'une campagne de communication clé en main, personnalisable à leurs couleurs, pour l'événement national «*Immeubles en fête, la fête des voisins*» dont la 6^e édition aura lieu le 31 mai 2005. L'objectif de cette opération est de recréer la convivialité et de renforcer les solidarités de proximité.

IdaSem

La Fédération des Sem et la Caisse des dépôts et consignations lancent en mai, les premières sessions de l'Institut des administrateurs de Sem (IdaSem) dont la création avait été annoncée en octobre 2004. IdaSem propose des séminaires de formation aux élus locaux administrateurs ou futurs administrateurs de Sem pour leur permettre de remplir leur rôle dans les meilleures conditions de sûreté et d'efficacité. Un outil spécialement conçu pour appréhender toute la dimension d'une telle fonction.

En savoir plus : Catherine Desbonnet, tél 01 53 32 22 77

ou c.desbonnet@federationdessem.org



Semmag est une publication de la Fédération des sociétés d'économie mixte

11-15, rue Saint-Georges • 75009 Paris • Tél. 01 53 32 22 00 • Fax : 01 53 32 22 22

<http://www.federationdessem.org> • e-mail : contact@federationdessem.org

Directeur de la publication : Maxim Peter • Rédacteur en chef : Marie-Anne Ramazzina

Comité de rédaction : Jean-Marie Bernard, Thierry Durner, Jean-Michel Geneteau,

Axel Greleau, Eric Ledoux, Nicole Malet (Innovapresse), Maxim Peter, Marie-Anne Ramazzina

Conception-réalisation : Innovapresse Conseil & Image(s) • Impression : Pôle graphique

• Dépôt légal à parution.

